

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Désignation des représentants des collectivités et établissements affiliés au sein des commissions administratives paritaires

Date de la convocation : 10 juillet 2026

Président de séance : Antoine de MENTHON

Secrétaire de séance : Claudine FAUDOT

Nombre de membres titulaires en exercice : 30

MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANTS DES COMMUNES : 13

1. M. Antoine de MENTHON, Maire de Menthon-Saint-Bernard
2. Mme Brigitte GONDOUIN, Maire de Collonges-sous-Salève
3. Mme Mireille MARTEL, Maire-adjointe les Gets
4. Mme Valérie JOBIN, Conseillère municipale de Villaz
5. M. Christophe BOCHATON, Conseiller municipal de Maxilly-sur-Léman
6. Mme Géraldine COFFY, Maire-adjointe de Bonneville
7. Mme Anne-Gabrielle MATHIEU-JOUFFREY, Maire-Adjointe de Doussard
8. M. Didier EVERAERE, Maire-adjoint de Charvonnex
9. Mme Bernadette CRUZ, Maire-adjointe de Villy-le-Bouveret
10. Mme Franca VIVIAND, Maire-adjointe de Cornier
11. M. Raymond PELLICIER, Maire-adjoint de Poisy
12. Mme Claudine FAUDOT, Conseillère municipale d'Allinges
13. Mme Karine FALCONNAT, Conseillère municipale de Sillingy,

MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANT DU COLLEGE DES INTERCOMMUNALITES : 0

MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANT DU COLLEGE SPECIFIQUE : 0

MEMBRES EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : 3

1. M. Florian THABUIS, Maire-Adjoint de Fillière ayant donné pouvoir à Mme Mireille MARTEL
2. M. Sébastien SCHERMA, Maire de Val-de-Chaise ayant donné pouvoir à Mme Géraldine COFFY
3. Mme Magali BARNABE, Maire-adjointe d'Evian-les-Bains ayant donné pouvoir à Mme Brigitte GONDOUIN

MEMBRES TITULAIRES ABSENTS : 14

1. M. Théo LOMBARD, Conseiller municipal de la Roche sur Foron
2. M. Didier THEVENET, Maire de la Clusaz
3. M. Jacques ARCHINARD, Maire d'Héry-sur-Alby
4. M. Bruno LYONNAZ, Maire de Sevrier
5. M Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes
6. Mme Marielle JUILIEN, Présidente de la communauté de communes des sources du lac d'Annecy
7. Mme Isabelle ASNI-DUCHENE, Conseillère communautaire Thonon agglomération
8. M. Patrice MOREAU, Conseiller municipal d'Annecy
9. M. Stéphane HAMZA, Conseiller municipal d'Annemasse
10. Mme Jocelyne BOCH, Conseillère communautaire déléguée au Grand Annecy
11. Mme Odile MAURIS, SDIS 74
12. M. Jean-Philippe MAS, Conseiller départemental du canton de Cluses
13. M. Dominique PUTHOD, Conseiller départemental du canton d'Annecy 2
14. M. Roland LOMBARD, Maire d'Hauteville-sur-Fier

PERSONNES INVITEES :

- Mme Valérie BOUVIER, Directrice du Centre de Gestion 74
- M. Nicolas LANFROY, Directeur Adjoint du Centre de Gestion 74
- Mme Amélie BRETAUDEAU, Directrice Financière du Centre de Gestion 74
- Mme Ingrid MANCINI, Secrétariat général du Centre de Gestion 74
- Mme Gaëlle LE DOUJET-DESPERTS, Payeur Départemental, excusée

QUORUM : 30/2 = **15**

Présents : 13

Représentés : 3

Votants : 16

2026-05-47 – ADMINISTRATION GENERALE – Désignation des établissements affiliés au sein des commissions administratives paritaires

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L261-2 s. et R261-9 s. ;

Considérant que, lorsque la Commission Administrative Paritaire est placée auprès d'un centre de gestion, les représentants de l'administration sont désignés par les élus locaux membres du Conseil d'Administration du centre de gestion, parmi les élus des collectivités et établissements affiliés qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une commission pour la même catégorie de fonctionnaires ;

Considérant que les représentants de l'administration au sein des Commissions Administratives Paritaires sont désignés en respectant une proportion minimale de 40% de personnes de chaque sexe ;

Suite au renouvellement du Conseil d'Administration du CDG74, Monsieur Antoine de MENTHON, Président du CDG74, rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'il convient de désigner de nouveaux représentants des collectivités et établissements affiliés. Monsieur le Président rappelle également que, conformément à l'article L264-1 du Code général de la fonction publique, lorsqu'elles ne siègent pas en tant que conseil de discipline, « *Les commissions administratives paritaires sont présidées par l'autorité territoriale* » et qu'il peut se faire représenter par un(e) élu(e).

L'article R262-5 du Code général de la fonction publique précise le nombre de représentants titulaires du personnel à ces commissions, en fonction des effectifs de fonctionnaires relevant de chaque commission, étant entendu que le nombre de représentants titulaires de l'administration est identique au nombre de représentants titulaires du personnel, et que le nombre de membres suppléants est égal à celui des membres titulaires.

Il convient donc de désigner :

- 6 membres titulaires et 6 membres suppléants représentant la catégorie A jusqu'au prochain renouvellement des représentants du personnel, puis 7 membres titulaires et 7 membres suppléants représentant la catégorie A à compter du prochain renouvellement des représentants du personnel ;
- 8 membres titulaires et 8 membres suppléants représentant la catégorie B ;
- 8 membres titulaires et 8 membres suppléants représentant la catégorie C.

Monsieur le Président propose de procéder à un vote à main levée.

Monsieur le Président indique la liste des candidatures des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux commissions administratives paritaires placées auprès du centre de gestion :

Candidatures pour la commission administrative paritaire de la catégorie A

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Antoine de MENTHON	M. Christophe BOCHATON
Mme Claudine FAUDOT	Mme Brigitte GONDOUIN
M. Didier EVERAERE	M. Théo LOMBARD
Mme Franca VIVIAND	Mme Géraldine COFFY
Mme Karine FALCONNAT	Mme Christine RUFFON
M. Gérard FOURNIER-BIDOZ	M. David RATSIMBA
M. Raymond PELLICIER*	Mme Laurence GODENIR*

*à compter du prochain renouvellement des représentants du personnel

Candidatures pour la commission administrative paritaire de la catégorie B

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Antoine de MENTHON	M. Christophe BOCHATON
Mme Claudine FAUDOT	Mme Brigitte GONDOUIN
M. Didier EVERAERE	M. Théo LOMBARD
Mme Franca VIVIAND	Mme Géraldine COFFY
Mme Karine FALCONNAT	Mme Christine RUFFON
M. Gérard FOURNIER-BIDOZ	M. David RATSIMBA
M. Raymond PELLICIER	Mme Laurence GODENIR
Mme Mireille MARTEL	Mme Julie NOUGARET

QUORUM : 30/2 = **15**

Présents : 13

Représentés : 3

Votants : 16

Candidatures pour la commission administrative paritaire de la catégorie C	
Membres titulaires	Membres suppléants
M. Antoine de MENTHON	M. Christophe BOCHATON
Mme Claudine FAUDOT	Mme Brigitte GONDOUIN
M. Didier EVERAERE	M. Théo LOMBARD
Mme Franca VIVIAND	Mme Géraldine COFFY
Mme Karine FALCONNAT	Mme Christine RUFFON
M. Gérard FOURNIER-BIDOZ	M. David RATSIMBA
M. Raymond PELLICIER	Mme Laurence GODENIR
Mme Mireille MARTEL	Mme Julie NOUGARET

Le Conseil d'Administration,

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉSIGNE comme membres des commissions administratives paritaires :

Pour la commission administrative paritaire de la catégorie A	
Membres titulaires	Membres suppléants
M. Antoine de MENTHON	M. Christophe BOCHATON
Mme Claudine FAUDOT	Mme Brigitte GONDOUIN
M. Didier EVERAERE	M. Théo LOMBARD
Mme Franca VIVIAND	Mme Géraldine COFFY
Mme Karine FALCONNAT	Mme Christine RUFFON
M. Gérard FOURNIER-BIDOZ	M. David RATSIMBA
M. Raymond PELLICIER*	Mme Laurence GODENIR*

*à compter du prochain renouvellement des représentants du personnel

QUORUM : 30/2 = **15**

Présents : 13

Représentés : 3

Votants : 16

AUTORISE Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer au nom du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie, compte du CDG74, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

Reçu en préfecture le 17/07/2026

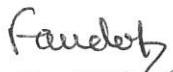
Publié le

ID : 074-287412019-20260717-2026_05_47-DE

Fait à Annecy,
Le 17 juillet 2026

Le secrétaire de séance,

Le Président du Centre de Gestion de la FPT,



Claudine FAUDOT



Antoine de MENTHON



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, d'un recours administratif auprès de Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Haute-Savoie, 44 rue du Goléron, 74370 ANNECY, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble 38000.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application numérique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr pour le recours contentieux.

Acte rendu exécutoire compte tenu de :

- La transmission au représentant de l'Etat le : 17.07.2026
- La publication par voie électronique le : 17.07.2026

Pour la commission administrative paritaire de la catégorie B

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Antoine de MENTHON	M. Christophe BOCHATON
Mme Claudine FAUDOT	Mme Brigitte GONDOUIN
M. Didier EVERAERE	M. Théo LOMBARD
Mme Franca VIVIAND	Mme Géraldine COFFY
Mme Karine FALCONNAT	Mme Christine RUFFON
M. Gérard FOURNIER-BIDOZ	M. David RATSIMBA
M. Raymond PELLICIER	Mme Laurence GODENIR
Mme Mireille MARTEL	Mme Julie NOUGARET

Pour la commission administrative paritaire de la catégorie C

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Antoine de MENTHON	M. Christophe BOCHATON
Mme Claudine FAUDOT	Mme Brigitte GONDOUIN
M. Didier EVERAERE	M. Théo LOMBARD
Mme Franca VIVIAND	Mme Géraldine COFFY
Mme Karine FALCONNAT	Mme Christine RUFFON
M. Gérard FOURNIER-BIDOZ	M. David RATSIMBA
M. Raymond PELLICIER	Mme Laurence GODENIR
Mme Mireille MARTEL	Mme Julie NOUGARET

QUORUM : 30/2 = **15**

Présents : 13

Représentés : 3

Votants : 16